



Ville de Saint-Apollinaire
"l'esprit village"

LE MAIRE

Saint-Apollinaire, lundi 16 mars 2026

Madame, Monsieur et Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le **vendredi 20 mars 2026 à 19h00**, salle Arnaud Bonin.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1°) Installation du Conseil municipal
- 2°) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 23 février 2026
- 3°) Election du Maire
- 4°) Fixation du nombre d'Adjointes
- 5°) Election des Adjointes
- 6°) Présentation de la charte de l'élue local et des conditions d'exercice des mandats municipaux

Vous trouverez ci-joint la note de synthèse afférente à ces affaires.

Je vous saurais gré de bien vouloir assister à cette réunion.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Chers Collègues, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Jean-François DODET

